



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN ALSACE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Date : Samedi 27 juin 2014

Lieu : « Au camionneur » à STRASBOURG

Thierry Loth, président de l'APEPA, ouvre l'assemblée générale en saluant et remerciant l'ensemble des membres présents

Il remercie tout particulièrement le restaurant « Au camionneur » de nous accueillir pour ce moment important dans la vie de l'association

1. Approbation du compte-rendu de l'AG précédente.

Le PV de l'assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2013, disponible sur le site Internet www.apepa.fr est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport Moral du Président

Chers parents, chers amis,

Merci de votre présence dans ce restaurant « le camionneur », également salle de spectacle connu pour ces programmation autour de l'improvisation, c'est également sur ce thème que je veux bâtir ce discours d'ouverture.

Impro car cette année qui se termine nous avons souvent dû improviser pour répondre à ces nouveaux rythmes scolaires

Impro car souvent dans nos actions nous ne détenons pas toujours la solution idéale mais nous recherchons le compromis.

Impro la parole est à vous !

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport financier

Le rapport financier n'a pu être présenté suite à l'absence de la trésorière

Il est proposé que le rapport financier soit revu lors du prochain CA

7. Cotisations 2013-2014

Thierry Loth propose un montant sans augmentation, maintenu à 16 €. Cette cotisation est déductible des impôts.

L'assemblée vote pour le maintien de la cotisation 2014 - 2015 à 16€ à l'unanimité

8. Élection au Conseil d'Administration

Aucun membre n'est sortant

Aucun membre présent ne souhaite rejoindre le CA

9. Intervention des participants

Thierry Loth propose aux différents membres présents un tour de table.

A l'issue de ce tour des participants, place est donnée à un spectacle d'improvisation

De tout ce qu'il précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et le secrétaire.

A Strasbourg, le 3 juillet 2014

Thierry LOTH		Alexandre WAHNERT
Le président		Le secrétaire
		